

Action collective pour la réalisation de pré-diagnostic déchets et énergie dans les établissements de tourisme aquitains

CONVENTION DE PARTENARIAT

Vous avez souhaité vous engager dans l'action collective proposée par l'UMIHRA en partenariat avec la FRAHPA et l'UNAT Aquitaine, têtes de réseau régionales des principales filières du tourisme d'Aquitaine.

Suite à l'appel à candidature lancé en 2014, vous avez été nombreux à vouloir réaliser des pré-diagnostic énergie et/ou déchets dans vos établissements. Cette tendance confirme la nécessité de prendre en compte les impératifs environnementaux qui impactent plus lourdement notre secteur d'activités.

Afin de finaliser cet engagement, il a été décidé :

entre

L'établissement

Représentée par qualité

Ci-après dénommée « le bénéficiaire »

et

l'UMIHRA, représentée par son Président Laurent Barthélémy, ci-après dénommée « l'UMIHRA » de respecter les clauses de la présente convention.

• Engagements des têtes de réseau

La réalisation de pré-diagnostic répond à l'objectif multiple d'aider les professionnels du tourisme à :

- Anticiper les contraintes réglementaires à venir en matière d'énergie et déchets,
- Optimiser la gestion de ces postes afin de diminuer les charges de plus en plus lourdes s'y rapportant,
- Donner des pistes d'amélioration et des bonnes pratiques dans ces domaines,
- Echanger et partager les expériences au sein du réseau des structures accompagnées et plus globalement de l'ensemble des adhérents des 3 filières.

Suivi, coordination et accompagnement de l'ensemble des structures

La chargée de mission se tient à la disposition du bénéficiaire pendant toute la durée de la mission pour appuyer, conseiller, répondre à vos questions.

• Engagements du bénéficiaire

Désignation d'une personne référente en charge du suivi du dossier

La mise en œuvre d'un pré-diagnostic implique qu'une personne référente soit identifiée et puisse dégager du temps pour travailler sur le projet.

NOM DE LA PERSONNE REFERENTE :

EmailTéléphone

Engagement pour toute la durée de la mission

Dans le but de faciliter le déroulement de la mission, le bénéficiaire respectera son engagement et le calendrier établi pendant toute la durée de l'action. Afin que cet accompagnement soit le plus efficace possible, il est indispensable que l'ensemble des documents nécessaires à l'établissement du pré-diagnostic (factures, relevés de consommation...) soient mis à disposition de la chargée de mission.

Visites de terrain

Les visites de terrain ne pourront être programmées que si la chargée de mission a reçu l'ensemble des documents requis pour préparer la visite.

Les dates et ordres du jour détaillés des visites seront confirmés par mail (rencontres avec le référent, les responsables de services, prestataires extérieurs) ainsi que par téléphone dans la semaine précédant le rendez-vous.

Acheminement de la chargée de mission : afin de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre dus aux déplacements de la chargée de mission sur la Région Aquitaine, le train sera privilégié autant que possible si une gare se situe à proximité. Nous vous demandons dans le cas d'un déplacement en train d'assurer son transport depuis la gare.

Prise en charge de l'hébergement et de la restauration de la chargée de mission afin de limiter les déplacements et d'assurer une présence effective plus importante. Le regroupement des visites sera recherché pour les sites géographiquement proches.

Communication la structure s'engage à faire mention de l'UMIHRA si elle communique sur les actions menées dans le cadre de ce partenariat.

• **Engagement financier**

L'UMIHRA, LA FRAHPA et L'UNAT Aquitaine ont choisi de privilégier l'animation de réseau et un suivi renforcé en recrutant une chargée de mission pour vous accompagner.

La participation financière des établissements permet d'assumer une partie des coûts afférents à la mise en œuvre de ce projet (salaires, déplacements, animation...). Cette opération collective bénéficie du soutien financier de partenaires institutionnels : ADEME, Conseil Régional ce qui permet de vous proposer des pré-diagnostic à des tarifs très abordables.

PRESTATION	COÛT	DETAIL
Diagnostic énergie	250€ TTC	1 journée terrain + 2 journées bureau
Diagnostic déchets	250€ TTC	1 journée terrain + 2 journées bureau
Diagnostic couplé <u>Energie + déchets</u>	400€ TTC	1,5 journées terrain + 3,5 journées bureau
Option : restitution du pré-diagnostic sur site (à la demande de la structure)	75 € TTC	0,5 jour terrain + 0,5 bureau (préparation de la présentation)

Modalités de versement :

50% à la signature de la présente convention, et les 50% restant à la remise du (des) pré-diagnostic(s).

La convention est à renvoyer signée en deux exemplaires.

En cas de désistement du bénéficiaire, le coût de la prestation restera dû.

Pour le bénéficiaire, le

Nom :

Qualité :

Signature

Pour l'UMIHRA, le 29 janvier 2014

Laurent Barthélemy

Président

Signature

